

Québec, 16 mai 2008

# Rencontre internationale de la Francophonie économique 2008

Discours de  
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

Je suis particulièrement heureux d'être à Québec, aujourd'hui, pour ouvrir, à vos côtés, cette Rencontre internationale de la Francophonie économique, une Rencontre qui prend toute sa place dans la série d'événements majeurs qui précéderont la tenue du Sommet de la Francophonie, ici même, en octobre prochain.

Je suis très heureux de le faire en compagnie des distingués invités présents à cette tribune, en particulier en présence des ministres canadien et québécois dont les gouvernements se sont tant investis, de tous les points de vue, pour la tenue et la bonne organisation de cette rencontre.

Je suis, bien entendu, très heureux de le faire en présence des acteurs de l'économie que vous êtes, mais aussi des représentants des chambres de commerce, d'industrie et de métier. Et je voudrais saluer tout particulièrement le Président de la Chambre de Commerce de Québec, qui a eu l'idée lumineuse de cette rencontre et qui a su convaincre ses homologues, sur d'autres rivages, de participer à cette importante manifestation. Je pense aux Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris et de Dakar, et plus généralement à tous ceux qui ont tenu à répondre « présent ».

Mesdames, Messieurs,

Loin de moi l'idée de vous fournir les réponses à la stimulante question qui constituera le fil conducteur de vos débats. Je voudrais plutôt partager, avec vous, un certain nombre de convictions.

La conviction, tout d'abord, que la Francophonie est dans son rôle lorsqu'elle se préoccupe d'économie.

Il y aurait, en effet, quelque chose d'indécent à vouloir, d'un côté, promouvoir la diversité linguistique et culturelle, au nom de l'égalité de toutes les langues et de toutes les cultures, au nom de la nécessaire démocratisation des relations internationales, au nom d'un dialogue pacifique entre les cultures et, à l'autre, perdurer des inégalités intolérables entre pays riches et pays pauvres, à laisser perdurer des atteintes insoutenables à la démocratie et aux droits de l'Homme, à laisser perdurer des conflits meurtriers à l'intérieur même des États, car il ne sert à rien de dire que tout être humain a le droit de vivre dans la dignité, dans la liberté, dans la paix, s'il n'a pas même les moyens de survivre.

Il y aurait quelque chose d'inachevé à vouloir promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de l'Homme, en occultant leur interaction avec le développement, dans la mesure où il est aujourd'hui enfin admis que l'imbrication de la démocratisation et du développement contribue à leur enracinement respectif dans la durée, et par-là même à l'enracinement de la paix.

La Francophonie, ses chefs d'État et de gouvernement, ont donc pleinement assumé leurs responsabilités lorsqu'ils ont choisi de structurer le périmètre des interventions de l'organisation autour de ces quatre grandes missions que sont la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, l'appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche – éléments essentiels du développement – et enfin le renforcement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

C'est dans le cadre de cette dernière mission que s'exprime plus précisément le devoir de la Francophonie en matière économique. Nous avons dû, certes, dans ce secteur, comme dans d'autres, opérer des choix. Mais là comme ailleurs, nous nous attachons à intervenir, aux deux bouts de la chaîne, c'est dire, tout à la fois au plan national et au plan international. En d'autres termes, nos programmes, essentiellement axés sur le transfert des connaissances, la consolidation de l'expertise et le renforcement des capacités, ont pour objectif essentiel d'appuyer le développement local dans les pays du Sud, de favoriser leur accès aux financements internationaux, tout en soutenant leur participation effective aux négociations internationales.

Cela m'amène à formuler, devant vous, une deuxième conviction : celle que rien n'est encore joué, que rien n'est encore définitivement écrit dans les rapports de force que l'on voit s'instaurer sous l'effet de la mondialisation.

Pour l'heure, certes, le processus de mondialisation économique reflète en les aggravant les déséquilibres du monde. Je veux parler, ici, pour les dénoncer, des écarts croissants entre niveaux de développement, des différences en matière de droits politiques et sociaux, ou encore de capacité de négociation et de décision, dans un espace où les lieux de pouvoir tendent à se diversifier et à s'internationaliser.

Pour l'heure, certes, les termes de l'échange entre le Nord et le Sud souffrent d'une inégalité profonde. Et l'on observe de plus en plus souvent des disparités criantes à l'intérieur même des États.

Pour l'heure, certes, les grandes enceintes économiques internationales souffrent d'un déséquilibre institutionnel et d'un déficit démocratique, même si les pays en développement s'organisent, depuis quelques années déjà, pour faire entendre leur voix et faire valoir leurs priorités.

Est-ce à dire que la mondialisation économique serait destinée, par essence, à ne profiter qu'aux entreprises transnationales, qu'aux pays industrialisés, qu'aux nantis de la société internationale ?

Est-ce à dire que les pays en développement seraient destinés à être exclus du libre échange ?

Est-ce à dire que l'OMC serait destinée à ne servir que les conceptions et les intérêts des pays les plus puissants ?

Je ne le crois pas. Il ne saurait y avoir de fatalité en la matière.

Ne faisons pas porter à la mondialisation la responsabilité de notre incurie et de notre impéritie !

La mondialisation n'est autre chose que l'accélération sans précédent des échanges mondiaux, du fait d'une série d'innovations techniques - notamment dans le domaine des transports, de l'information et de la communication - mais aussi d'une série d'évolutions politiques, au premier rang desquelles l'ouverture des frontières.

C'est à nous, hommes de bonne volonté, qu'il revient de réguler la mondialisation économique.

À nous de lui donner un sens, de lui imprimer une direction, de lui insuffler un certain nombre de valeurs !

À nous de faire triompher une vision de l'homme et du monde, acceptable par tous, partout !

Gandhi disait : « Les systèmes économiques qui négligent les facteurs moraux et sentimentaux sont comme des statues de cire : ils ont l'air d'être vivants et pourtant il leur manque la vie de l'être en chair et en os. »

À nous, donc, de faire en sorte que cette mondialisation économique ne néglige, ni les facteurs éthiques, ni les facteurs humains.

Il est encore temps de rendre cette mondialisation plus équitable, plus solidaire, et par là-même profitable pour tous.

Là réside ma dernière conviction : celle que nous avons, nous francophones, les moyens de contribuer à cette régulation, à cette moralisation, à cette humanisation .

D'abord parce que la solidarité est au fondement de toutes nos décisions, de toutes nos actions de coopération, de toutes nos prises de position, et que nous disposons de la masse critique nécessaire pour devenir un laboratoire exemplaire à l'échelle de la planète, et ainsi démontrer qu'il y a place, aujourd'hui, pour une vision responsable et ambitieuse de l'économie mondialisée, une vision fondée sur l'équité et le respect des différences, une vision soucieuse de conjuguer libre marché et justice sociale internationale.

Ensuite, parce que l'économie n'est pas simplement affaire de chiffres et de modèles : elle est aussi affaire de langage et de négociation. Et dans ce contexte, le partage d'une langue, non pas imposée, mais choisie, constitue un atout incontestable. D'autres espaces linguistiques, tels que l'hispanophonie ou l'arabophonie, en ont du reste tiré toutes les conséquences, en faisant de leur langue commune un élément clef de l'extension de leurs échanges. Je n'oublie pas, non plus, les valeurs qui nous rapprochent.

J'ai donc la conviction que nous ne tirons pas encore suffisamment parti de cet avantage irremplaçable. Notre organisation, certes, je le disais, s'y emploie, mais à sa mesure. Il nous faut, pour plus d'efficacité, des structures qui soient l'affaire des acteurs économiques eux-mêmes, à l'instar des nombreux réseaux et associations qui viennent accompagner, appuyer, renforcer les actions de la Francophonie dans ses autres domaines d'intervention.

C'est à cette mobilisation que je souhaitais vous appeler en venant à votre rencontre, aujourd'hui.

Je sais que les entreprises, les chambres de commerce, d'industrie et de métier que vous représentez contribuent déjà à faire vivre la francophonie économique. Outre le Forum francophone des Affaires, je pense singulièrement à la Conférence permanente des

Chambres consulaires africaines et francophones, qui depuis 1973 œuvrent avec succès au développement et à la structuration du secteur privé en Afrique.

Nous devons aller plus loin, étendre ce maillage à un plus grand nombre de pays, à un plus grand nombre d'organismes, à un plus grand nombre d'acteurs, car vous restez, en dernière analyse, les mieux à même de faire grandir cette francophonie économique, de la faire progresser. Tel est bien, d'ailleurs, l'objectif de cette Rencontre, dont je souhaite ardemment qu'elle marque le début d'un processus ambitieux et inscrit dans la durée.

Sachez, en tout cas, que vous pouvez compter sur moi, que vous pouvez compter sur l'Organisation internationale de la Francophonie pour vous aider à favoriser, au sein de notre espace, la créativité, l'initiative, le goût du risque et de l'échange, qui sont au cœur de vos métiers, mais aussi ce nécessaire équilibre entre compétition, coopération et solidarité.

Je vous remercie.